

DECISION 2023-44

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 qui permet de conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € HT,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1:

Le marché de prestations intellectuelles « BET Structure pour la construction d'une chaufferie biomasse à Breistroff-la-Grande » est conclu le 19 juin 2023 avec l'entreprise BBM Ingénierie et Conseil, 4 rue Jacobi-Netter à 67200 STRASBOURG pour un montant de 16 680,00€ H.T. soit un total de 20 016,00 € T.T.C.

Article 2:

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 19 juin 2023

Le Président Michel PAQUET

Décisions | Publication seu de nt de Communes de Cattenom et Environs - 2, avenue du Général de Gaul le - 37570 CATTENON Tél.: 03 82 82 05 60 - Fax: 03 82 55 42 75 - www.ccce.fr